

<b>OBJET</b>	<b>Débat d'orientations budgétaires 2019</b>
--------------	--

**N° 2019-1**

Le rapport sur les orientations budgétaires 2019 a été présenté en commission des finances le 15 janvier et comporte des projets structurants étudiés lors de la commission des sports du 14 janvier dernier.

Il sert de support à la tenue du débat sur les orientations budgétaires.

Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2019.

<b>OBJET</b>	<b>Fédération des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige</b>
--------------	--

**N° 2019-2**

Le Président indique que la Communauté de Communes cotise à la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige pour la Commune de Nouan-le-Fuzelier qui est classée, compte tenu de la compétence tourisme de Cœur de Sologne.

Toutefois, à la demande de Monsieur le Maire de Nouan-le-Fuzelier qui indique que ce label est sans effet sur la fréquentation touristique, le Président propose de ne plus cotiser à cette fédération. Il s'agit d'un montant annuel de 1 379 €.

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la proposition du Président et décide de renoncer au label.